



INCESTE, INCESTES

(Ruptures des liens, négation générationnelle, perte de l'intime...)

Un devenir est possible au-delà du traumatisme

11 décembre 2015

Archives départementales
30 rue des Champs-Balais 86000 Poitiers
Salle Louis Redet

Modalités d'inscription : s'inscrire auprès de l'IDEF86 en envoyant un courriel à l'adresse suivante idef@idef86.fr avant le lundi 7 décembre, en précisant les noms, prénoms, organisme et qualité pour chaque participant.

Journée gratuite, repas non pris en charge.

Le Département de la Vienne et l'Institut Départemental pour la protection de l'Enfance et l'accompagnement des Familles (IDEF86) organisent une journée séminaire sur les effets de l'inceste avec le concours de l'Association Docteurs Bru (ADB), pour les professionnels de la Protection de l'Enfance de la Vienne.

Les effets de l'inceste sur les victimes elles-mêmes, sur leurs entourages familiaux et sur les intervenants du dispositif de la Protection de l'Enfance sont multiples et multiformes. Individualiser les réponses socio-éducatives à donner aux jeunes victimes de violences sexuelles intrafamiliales nécessite une meilleure connaissance de la spécificité du traumatisme subi, elle est le principal objectif de ce séminaire et contribuera à l'accroissement des compétences des professionnels.

Les acquis de l'expérience et la richesse des enseignements prodigués par les mineures et jeunes majeures prises en charge à la Maison d'accueil Jean Bru à Agen (MECS gérée par l'ADB), ainsi que la recherche théorique qu'elle mène seule ou en partenariat grâce au Conseil d'Orientation Scientifique et Technique (COST) dont elle s'est dotée, contribuent à une meilleure connaissance de la spécificité du traumatisme qu'engendre cette forme indicible de violence.

Elle contribue avec d'autres initiatives publiques et associatives à ouvrir de nouveaux espoirs d'amélioration de la prise en charge des enfants blessés par ces violences.

8h45 Ouverture de la Journée

Présentation du séminaire et de ses intervenants par Pierre-Etienne Gruas, Directeur Général de l'Association Docteurs Bru.

Première partie

***Les effets des violences sexuelles intrafamiliales sur l'enfant et les autres membres de la famille.
Discutant Luc Massardier.***

9h L'interdit de l'inceste

Il n'y a pas un inceste mais des incestes, la transgression de ce tabou est une atteinte criminelle à l'intégrité physique et psychique de chaque victime.

C'est aussi une atteinte aux fonctions parentales qui compromet le devenir de chacun de ses membres.

Intervenante : Hélène Romano, Docteure en Psychopathologie

9h45 Echange avec les participants puis pause

10h15 Allégations de violences sexuelles intrafamiliales, révélations d'inceste

Comment l'autorité judiciaire accompagne les investigations qu'elle diligente, fixe les conditions de l'intervention socio-éducative, autorise le maintien des liens entre la victime et le cercle familial non agresseur.

Intervenante : Elsa Keravel, Magistrate, ancienne Juge des Enfants, Chargée de mission ONED

11h Echange avec les participants

11h15 Un enfant parle

Cette levée du secret affirme le désir de vivre et d'exister de la victime. L'intervention socioéducative accompagne la sortie de la relation d'emprise dont la victime est l'objet.

L'abusée et l'agresseur sont-ils les deux seuls détenteurs de ce secret ?

Intervenant : Jacques Argeles, Ancien directeur de l'AGEP et de l'ADB, Membre du COST

12h Echange avec les participants puis déjeuner libre

Deuxième partie

***L'impensable que produit cette agression provoque parfois sidération professionnelle, empathie démesurée à l'égard de la victime au risque d'annihiler les capacités d'exigence éducative.
Discutant Hélène Romano.***

13h45 Clinique de l'inceste et du regard que l'on y porte.

Au-delà de la protection proposée une prise en charge éducative dans un cadre thérapeutique

Intervenant : Luc Massardier, Psychiatre, Praticien hospitalier, Membre du COST

14h30 Témoignage

Permettre la levée des entraves au développement affectif, cognitif et sexuel des mineures victimes. L'expérience des professionnels de la Maison d'accueil Jean Bru.

Intervenant : Professionnel de la MaJB

15h45 Echange avec les participants et l'ensemble des intervenants.

16h Conclusion de la journée par Claude Fasula, Directrice-adjointe IDEF86 et Pierre-Etienne Gruas, Directeur Général ADB.

16h10 Projection du reportage audiovisuel sur la MaJB.